

Nantes, le 9 juillet 2026

COURRIER DE RENTREE 2026/2027

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit(e) pour l'année scolaire 2026-2027 dans notre établissement. Vous trouverez ci-après les informations concernant la rentrée.

RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire aura lieu selon le planning ci-dessous :

Mardi 1 septembre 2026	Heures d'accueil	Mercredi 2 septembre 2026	Heures d'accueil
<u>2nde BAC PRO ASSP/GALT</u> Les élèves seront libérés à 12h00. Cours à partir du 2 septembre	8h30	<u>1ère Générale et ST2S</u> Les élèves seront libérés à 11h25. Cours à partir du 3 septembre	9h00
<u>1ère BAC PRO AGOrA, OTM et ASSP</u> Les élèves seront libérés à 12h20. Cours à partir du 2 septembre	9h30	<u>Term Générale</u> Les élèves seront libérés à 12h20. Cours à partir du 3 septembre	10h00
<u>2nde GT</u> Journée d'accueil : prévoir un pique-nique Les élèves seront libérés à 15h30 Cours à partir du 2 septembre	10h30	<u>Term ST2S</u> Journée d'accueil : Prévoir un pique-nique Les élèves seront libérés à 16h10 Cours à partir du 3 septembre	10h00
<u>3PM</u> Les élèves seront libérés à 16h10. Cours à partir du 2 septembre	13h30	<u>1ère STMG</u> Les élèves seront libérés à 15h15. Cours à partir du 3 septembre	13h00
<u>Term BAC PRO AGORA, OTM et ASSP</u> Les élèves seront libérés à 16h10. Cours à partir du 2 septembre Accueil des apprentis de TASSP à 8h25	14h00	<u>Term STMG</u> Les élèves seront libérés à 16h10. Cours à partir du 3 septembre	14h00

Les élèves devront se rendre dans l'amphithéâtre du lycée en respectant les horaires indiqués.
La restauration (Self et Cafétéria) débutera le mercredi 2 septembre.

Photos lycéens : le lundi 7 septembre 2026

Journée de cohésion des 3PM : le jeudi 3 septembre (Prévoir un pique-nique)

ACCES INFORMATIQUES ELEVES

Le jour de la rentrée, les nouveaux élèves recevront les codes d'accès PRONOTE.
Tous les élèves recevront les codes d'accès ECOLE DIRECTE.

Les élèves doivent disposer de l'application ECOLE DIRECTE sur leur téléphone pour utiliser le CLICK & COLLECT de la Cafétéria (Cf ci-dessous RESTAURATION)

Dans le courant de la semaine de rentrée, les nouveaux élèves recevront les codes d'accès pour se connecter aux ordinateurs de l'établissement et à leur boîte mail TALENSAC

ACCES INFORMATIQUES PARENTS

Chaque parent des nouveaux élèves recevra sur sa boîte mail personnelle :

- Ses codes d'accès individuels PRONOTE : le jour de la rentrée
- Ses codes d'accès individuels ECOLE DIRECTE : le lendemain de la rentrée

Si vous avez déjà un compte Ecole Directe pour un autre enfant dans un autre établissement, il est possible d'associer les comptes. Demandez la procédure par mail contact@talensac.com

RESTAURATION

Le service de restauration (self et cafétéria) ouvre le mercredi 2 septembre.

Tous les élèves qui le souhaitent pourront passer au self avec la « carte de passage » qui leur sera remise le jour de l'accueil.

Seuls pourront passer à la cafeteria, les élèves dont le porte-monnaie (sur leur « carte de passage » remise le jour de l'accueil) aura été crédité par paiement en carte bancaire via Ecole Directe au plus tard le 31 août 2026 ou par chèque avant le 25 août 2026.

Attention : Nouveauté 2026/2027 : Mise en place de forfaits demi-pension au Self et du Click&Collect à la Cafétéria
Veuillez prendre connaissance des **INFORMATIONS RESTAURATION**, [en cliquant ici](#).

Les nouveaux élèves doivent choisir leur régime (demi-pensionnaire 1 à 5 jours, externe) en remplissant le formulaire ici avant le 20 août en cliquant ici : [Lycée Talensac Inscription à la demi-pension \(Self\) – Remplir le formulaire](#)

MANUELS SCOLAIRES

Ils sont subventionnés par la Région des Pays de la Loire.

Le jour de la rentrée, chaque élève devra impérativement apporter : un sac et un chèque de caution de 80€ libellé à l'ordre de « OGECE Groupe Talensac ». Sans le chèque de caution, l'élève ne recevra pas de livres.

En cas de perte ou de dégradation d'un manuel, ce dernier sera facturé à la famille.

Le chèque de caution sera rendu lors du retour des manuels en fin d'année.

BLOUSES / TENUES PROFESSIONNELLES

Nous demandons de prévoir l'achat d'une blouse (en coton, blanche, manches longues) pour les cours en laboratoire des classes :

- 3^{ème} Prépa Métiers et Bac Pro ASSP
- 2^{nde} Générale et Technologique, Premières Générale et ST2S, et Terminales Générale et ST2S.

2nd ASSP : les tenues professionnelles seront remises le vendredi 04 septembre. Prévoir un sac

CERTIFICATION CAMBRIDGE

Les inscriptions pour la formation Cambridge seront finalisées courant décembre 2026. Pour les élèves de 1^{ère}, la formation débutera au cours du mois de février 2027. Un prélèvement mensuel de 70€ en supplément des frais de scolarité sera réalisé sur 5 mois (année de 1^{ère}) pour tous les élèves inscrits à cette certification. Le coût de cette formation est de 350€.
Les élèves de Terminale passeront l'examen au cours du mois de décembre 2026.

CHROMEBOOK à l'ENTRÉE en 2nde

La Région Pays de la Loire veut créer les meilleures conditions de réussite pour les lycéens.

Pour pouvoir bénéficier d'un Chromebook à l'entrée en 2nde, vous devez vous préinscrire sur le site de la Région des Pays de la Loire : www.monordiaulycée.fr

Courant novembre, la Région Pays de la Loire fournira ainsi gratuitement un Chromebook aux lycéens de seconde qui en auront fait la demande.

Pour les niveaux 1^{ère} et Terminale, certains enseignements nécessitent l'utilisation de l'outil informatique. Il peut donc être demandé aux élèves d'apporter leur ordinateur de la région. Il est donc nécessaire de s'assurer de son bon fonctionnement et du chargement de la batterie.

En cas de problème avec les codes d'accès, merci d'adresser un mail à rupnlycée@talensac.com

Pour les classes de 1^{ère} STMG, une formation à l'utilisation des logiciels de bureautique sera réalisée dès le 3 septembre. Il est donc nécessaire de s'assurer du bon fonctionnement de l'ordinateur de la Région et de l'apporter dès le premier jour de cours.

CASIERS

Des casiers sont à la disposition de ceux qui le désirent. La demande devra être faite auprès de la Vie Scolaire. Le tarif annuel est de 15€. Le chèque devra être remis en septembre, en échange des clés. Des précisions vous seront données le jour de la rentrée. En cas de détérioration ou de perte des clés, une facturation sera établie.

COMPTABILITE

Début octobre, vous recevrez, via EcoleDirecte, une facture annuelle comprenant :

- Les contributions des familles ;
- La demi-pension ;
- Les détachables (dont les montants ne seront connus qu'à la rentrée) et la Pochette No Phone

La facture prend en compte les remises éventuelles et fait figurer les modalités de paiement que vous avez préalablement indiquées.

Il n'y a pas d'envoi de factures papier. Elles seront consultables et téléchargeables sur le site / appli Ecole Directe :

www.ecoledirecte.com

Sur ce site / appli, vous pourrez également suivre l'état de votre compte tout au long de l'année et procéder à des règlements par carte bancaire.

L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués début septembre.

BOURSES ET AIDES

- **Les Bourses Nationales de Lycée** (octroyées par l'Etat) : la demande doit être renouvelée chaque année. Une note d'information vous sera adressée en septembre.
- **Le Fonds Social Lycéen** (octroyé par la Région des Pays de la Loire) : une note d'information vous sera adressée en novembre.

Pour toutes difficultés financières que vous pourriez rencontrer dans l'année, le service Comptabilité est à votre disposition, pour convenir ensemble d'un rendez-vous ou d'un échange concernant toute situation.

ASSURANCE SCOLAIRE

L'établissement a opté pour une formule de groupe de l'assureur : Mutuelle St Christophe.

L'élève est assuré du jour de la rentrée 2026 à la veille du jour de la rentrée 2027.

Pour plus d'informations sur l'assurance scolaire, connectez-vous sur l'espace parents du site

www.saint-christophe-assurances.fr – rentrée scolaire 2026/2027 - les garanties – entrer le code postal : 44000

- choisir l'établissement : Talensac.

ANIMATION PASTORALE

Les élèves de 3^{ème} et de 2^{nde} ont un temps dédié dans leur emploi du temps.

Des actions de partage/solidarité et des temps de prière sont proposés tout au long de l'année à tous les lycéens.

SERVICE PSYCHOLOGIE

Une psychologue est présente selon un planning fourni en début d'année. La prise de rendez-vous se fait auprès de M. LOUVEL – Responsable du service éducatif.

Un courrier est annexé à cette circulaire.

JOURNEES « PORTES OUVERTES »

Les portes ouvertes du lycée sont prévues le samedi 05 décembre 2026, le samedi 13 février 2027 de 9h00 à 13h00 et le mercredi 14 avril 2027 de 15h30 à 18h00.

Les portes ouvertes de l'internat sont prévues le samedi 13 février 2027 de 9h00 à 13h00 et le mercredi 14 avril 2027 de 16h00 à 18h30.

La présence des élèves est obligatoire sur une des JPO selon un planning établi par les responsables pédagogiques et les coordinatrices d'internat.

Pour information :

Le Salon de l'Etudiant aura lieu les 20 et 21 novembre 2026 au Parc des expositions de La Beaujoire.

REGLEMENT INTERIEUR, RÉUNION D'INFORMATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Informations disponibles sur le site internet ou sur le lien suivant : [cliquez ici](#)

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A RETOURNER A L'ETABLISSEMENT

Pour le 24 août 2026	☐ Exeat (Certificat de fin de scolarité pour les élèves arrivant d'un autre établissement) ☐ Fiche santé et autorisation droit à l'image
Pour la rentrée	☐ 1 chèque de caution de 80€ pour les livres